

The Blockchain Group annonce une augmentation de capital dans le cadre d'un réinvestissement des cédants de Iorga Group et S2M

The Blockchain Group, seule société cotée en France spécialisée en conseil technologique et édition de plateformes de «Blockchain as a service», annonce une augmentation de capital par placement privé pour le paiement d'une partie du crédit vendeur de Iorga et la finalisation de l'acquisition de S2M.

Dans le cadre de l'acquisition des sociétés Iorga Group et S2M, certains associés cédants ont consenti un crédit vendeur pour un montant total de 1.192.361 euros dont l'échéancier de remboursement a débuté en septembre 2020. Conformément à la volonté des anciens associés de Iorga Group et S2M de réinvestir le solde de leur crédit-vendeur dans le capital de The Blockchain Group, il a été convenu de leur offrir la possibilité de souscrire à une augmentation de capital de The Blockchain Group par compensation avec leurs créances de crédit-vendeurs.

Comme précisé dans le communiqué du 28 janvier 2021, les managers de S2M se sont engagés à réinvestir 79% de la valeur des titres de S2M au capital de The Blockchain Group. La première partie de ce réinvestissement a été réalisée le 28 janvier 2021. Le reliquat est intervenu ce jour, le 17 mars 2021.

L'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription a été réalisée sous forme de placement privé conformément à l'article L.411- 2 1° du Code monétaire et financier.

« Nous sommes heureux d'annoncer cette augmentation de capital, qui démontre le soutien fort et continu de nos partenaires » précise Xavier Latil, Président-Directeur général de The Blockchain Group. *« Cette opération démontre la confiance de nos principaux actionnaires ainsi que des managers du groupe »*.

Cette opération a donné lieu à l'émission de 1.168.844 actions ordinaires nouvelles, représentant 3,71% du capital social existant de la Société, à un prix par action de 1,9431 €, décidée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 17 mars 2021, agissant sur délégation de compétence de l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 25 Juin 2020 aux termes de sa 11^{ème} résolution.

A l'issue de cette opération, le capital social de The Blockchain Group est désormais fixé à 1.305.673,12 euros divisé en 32.641.828 actions de 0,04 € de valeur nominale chacune.

Cette augmentation de capital a notamment été souscrite à hauteur de 675.884 actions par les anciens associés co-fondateurs de S2M et de 255.197 actions par les anciens associés de Iorga Group, soit environ 80 % du montant total de l'augmentation de capital. De plus des actionnaires actuels du groupe ont réinvesti leurs créances, en souscrivant pour près de 20% à cette opération, attestant également une volonté de s'inscrire dans la durée auprès du management du groupe.

L'incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital est décrite ci-après.

COMMUNIQUE DE PRESSE

17 mars 2021

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'offre des actions de la société issues de cette augmentation de capital réalisée dans le cadre d'un placement privé n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital

A l'issue des opérations de règlement-livraison de l'augmentation de capital et à la connaissance de la Société, la répartition du capital social de The Blockchain Group sera la suivante :

Avant l'émission des actions nouvelles :

Nom	Nombre d'actions	% du capital
Pascal Chevalier	6 430 723	20,43%
Employés	2 658 332	8,45%
Actions auto détenues	101 110	0,32%
Jean Christophe Personnat	1 183 722	3,76%
Cédants S2M	714 213	2,27%
Flottant	20 384 884	64,77%
Total	31 472 984	100,00%

Après l'émission des actions nouvelles :

Nom	Nombre d'actions	% du capital
Pascal Chevalier	6 643 784	20,35%
Employés	2 786 320	8,54%
Actions auto détenues	101 110	0,31%
Jean Christophe Personnat	1 183 722	3,63%
Cédants S2M	1 390 097	4,26%
Flottant	20 536 795	62,92%
Total	32 641 828	100,00%

A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à la réalisation de l'augmentation de capital est portée à 0,96 % à l'issue de l'opération.

COMMUNIQUE DE PRESSE

17 mars 2021

A propos de Blockchain Group

Blockchain group est la seule entreprise française cotée en bourse avec 230 ingénieurs qui couvrent l'intégralité de la chaîne de valeur de la blockchain. Dirigé par Xavier Latil, le groupe propose des solutions innovantes permettant d'intégrer la blockchain dans les entreprises françaises et internationales.



EURONEXT Growth Paris

Mnémonique : ALTBG

ISIN : FR0011053636

Reuters : ALTBG.PA

Bloomberg : ALTBG :FP

Contacts media :

La Nouvelle Agence

Julien Pradines

julien@lanouvelle-agence.com

+33 1 83 81 76 89